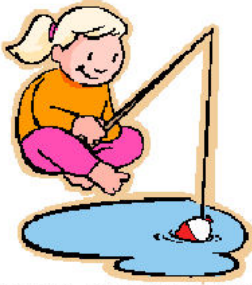


Janvier 2008  
Numéro 17

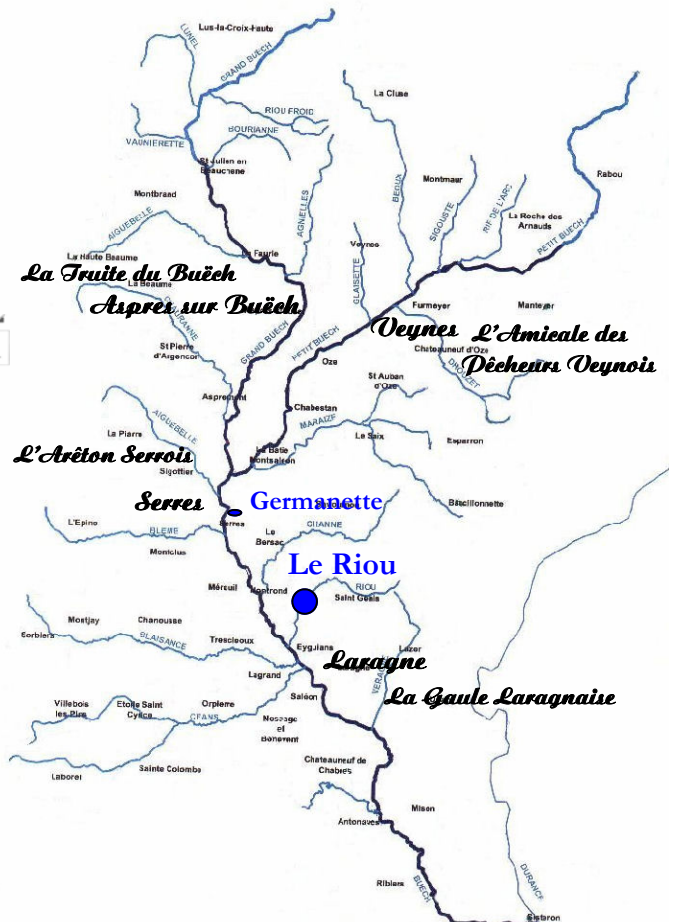
# "La Truite du Buëch"



Bulletin gratuit d'information des A.A.P.P.M.A. « du Buëch »



Contact: Jean Pierre CHOFFEL  
05140 ASPREMONT  
☎: 04 92 58 61 09 / 06 77 85 83 67



EDITO

Amis Pêcheurs,

Nous avons dissout notre coordination d'AAPPMA du Buëch puisque cette mission relève de la compétence de Monsieur le Président de la Fédération de pêche comme le précise l'article L.434-4, 2° alinéa du code de l'environnement, nous ne voulions surtout pas lui faire ombre, simplement donner une dynamique dans le Buëch.

Nous vous informerons cependant sur toutes les actions individuelles et collectives en faveur de la pêche et du milieu aquatique pour faire vivre votre lieu de pêche « LE BUECH »,

La Fête de la Pêche aura lieu le 1° juin, Le Plan d'eau du RIOU a été vidangé, des poissons ont été introduits, il ouvrira le samedi 19 avril, je vais essayer de vous développer tout cela pour votre information halieutique.

Les Présidents des AAPPMA du Buëch vous souhaitent une:

## BONNE ANNEE 2008

Jean Pierre CHOFFEL

## Le Buëch, les dossiers en cours

**La pêche:** Cette année la fédération va aider chaque AAPPMA à appliquer le PDGP (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et de la Gestion des ressources piscicoles) dans une gestion patrimoniale différée par contexte piscicole en les dotant de truites à résorption de vésicule. (La Truite du Buëch sera dotée de 140 000 alevins de Fario)

**Le plan d'eau du Riou:** a été vidangé au mois d'octobre, il est de la responsabilité de « l'Aréton Serrois ». Lors de la vidange il a été récupéré en bon état sanitaire 400 kg de carpes et 100 kg de tanches. Le 11 décembre il a été rempoissonné. (voir plus loin) Il bénéficie d'infrastructures qui vont permettre de pratiquer une pêche agréable pour tous et de bénéficier d'un mini Serreponçon dans la vallée du Buëch, même quand le Buëch est en fort étiage et que la pêche n'est plus praticable.

**La fête de la Pêche et de l'Eau:** Elle aura lieu cette année le dimanche 1° juin sur le plan national où il y aura exonération de CPMA, cependant le samedi 31 mai nous ferons la fête pour les enfants à la base de pêche de Germanette.

**La base de pêche de Germanette:** Les AAPPMA d'Aspres et de Serres participent à son fonctionnement aussi bien en bénévolat qu'en gestion, elle est opérationnelle en No-Kill pour 2008. Le prix des cartes selon la catégorie est modulé, les poissons pêchés s'acquittent au prix de 10 € le kilo. Renseignements: (Rodrigue ☎ 06 72 78 05 51 - Hervé ☎ 06 70 72 17 42 - Jean Pierre ☎ 06 77 85 83 67 - Cabane du Pêcheur ☎ 06 67 93 20 05 ) site internet: <http://truite.buech.free.fr>

**L'Atelier Pêche Nature:** « Les Alevins du Buëch » est opérationnelle à la base de pêche de Germanette où un centre d'initiation à « La Cabane du pêcheur » attend toute personne (jeune, homme, femme) voulant apprendre à pêcher, elle s'est aussi dotée de la spécificité mouche, l'éducation à l'environnement en est une composante incontournable.

**Contrat de rivière et Natura 2000:** : Financement d'actions piscicoles avec la fédération notamment en ce qui concerne les adoux permettant ainsi de parvenir à une finalité de gestion patrimoniale du Buëch et la protection de l'écrevisse à pieds blancs .

**Site Internet:** <http://truite.buech.free.fr> , il a vu passer plus de 8 500 visiteurs, il donne des informations sur le Buëch

**Téléthon 2007:** Les 7 et 8 décembre à Germanette pendant 2 jours de pêche, ainsi grâce à la dotation de truites de la pisciculture Faure de Châteauroux et de la Fédération de Pêche, la collecte a été de 510 € remis à la délégation départementale.

**Arrêtés Buëch:** Réserves: Adoux de la Garenne ASPREMONT - 100 m l'aval du Barrage de St Sauveur 05700 SERRES.

**Pêche à la mouche exclusivement:** Le Grand Buëch effleurement RD 1075 à l'aval d'ASPREMONT à la confluence Chauranne.

**Riou:** Pêche interdite jusqu'au 18 avril 2008 inclus - Pêche en bateau sans moteur thermique autorisé, sauf juillet/août - Pêche à la carpe de nuit autorisée en bordure de la route communale de l'arrivée du ruisseau Riou à l'arrivée du canal de St Sauveur.

**Assemblées Générales:** Elles auront lieu 2 fois cette année, en janvier et en décembre 2008 pour le renouvellement du bureau.

Les A.A.P.M.A. du BUECH : coordonnées des présidents :

« La Truite du Buëch » - Jean Pierre CHOFFEL ☎ : 04 92 58 61 09

« L'Amicale des Pêcheurs Veynois » Louis CHARNIER ☎ : 04 92 57 13 67

« L'Arêton Serrois » - Hervé LOCOGE ☎ : 04 92 67 10 90

« La Gaule Laragnaise » - Olivier CHARDIN ☎ : 04 92 65 26 08



**Prudence !**

Lancers vifs, particulièrement avec une canne à pêche en fibre de carbone.

## Le Plan d'eau du Riou, sa vidange, sa pêche en 2008...

Le plan d'eau du Riou a été vidangé du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2007, EDF a fait appel à un pêcheur professionnel pour protéger en priorité le Buech d'une dévalaison d'espèces indésirables invasives (perche soleil, écrevisses signal) et aussi récupérer dans la mesure du possible les poissons en bon état sanitaire et les remettre dans le plan d'eau quand il sera rempli.



Les bénévoles qui sont venus offrir leur service et ont couvert l'amplitude de la vidange, soit 24 personnes différentes qui se sont relayées et qui comptabilisent plus de 350 heures. Ils étaient tous équipés de badges et gilets fluorescents, leur présence était notée avec heure d'entrée

et de sortie sur le chantier Les opérations se déroulant sous le contrôle permanent de l'ONEMA, (ex C.S.P.) Nous avons notre plan de prévention et numéros d'urgences affichés dans le bungalow à notre disposition avec le pêcheur professionnel. Aucun accident ou incident n'a été à déplorer et une partie des poissons soit 400 kg de carpes et 100 kg de tanches ont pu être récupéré en bon état sanitaire et acheminés à la Germanette. Les indésirables ont été détruits.

La pêche va donc être ouverte le 19 avril après une période de repos et



de frai pour certains poissons puisque nous avons fait venir des Dombes 1 000 kg de poissons, soit 300 kg de brochets, 100 kg de perches, 100 kg de goujons et 500 kg de gardons, en attendant les carpes.

Le plan d'eau du Riou permettra la pêche de la carpe de nuit, la pêche en bateau, il accueille 4 pontons dont 1 réservé aux handicapés, des affiches sont posées sur les panneaux d'informations.



Les ouvrages que vous allez découvrir sont financés en grande partie par la fédération de pêche des Hautes Alpes.

## ATELIER PÊCHE NATURE « Les Alevins du Buëch » 2007.

Il remplace notre « École de Pêche », il est basé toujours sur l'éthique de la pêche associative, cependant cette année il a été décliné de plusieurs façons. En plus du cursus de plusieurs séances d'apprentissage pour les jeunes et les moins jeunes, nous avons développé un atelier « DECOUVERTE » sur une demi-journée adapté à tout public.



Un diaporama permet de cerner le cycle de l'eau, l'écosystème aquatique, la chaîne alimentaire, la vie et la morphologie des poissons et le rôle de nos AAPPMA, tout cela en insistant sur le caractère fragile des milieux

ainsi que le respect à tous les niveaux.



Une observation de la vie aquatique avec récolte des animaux vivant dans l'eau, leur observation et l'identification par clé de détermination ainsi que la vérification de la qualité de l'eau basée sur la vie du milieu.

Sur plusieurs demi-journées on peut aussi faire des analyses d'eau, observer les plantes aquatiques ainsi que les insectes.

La finalité est toujours la pêche avec pour chacun le choix de remettre à l'eau ou garder pour manger et apprécier la

chair d'une truite qui n'est pas sous la forme d'un bloc surgelé.

Au moment du « nettoyage » on a même droit à l'autopsie qui permet de vérifier tout ce qui a été vu lors du diaporama.

Le Bilan annuel est extrêmement positif, il dépasse toutes nos espérances.

### BILAN A.P.N. 2007:

Nombre de jeunes ayant suivi au moins une demi-journée d'APN : **353**

Nombre d'adultes accompagnateurs ayant aussi participé : **55**

Nombre total ayant suivi la formation APN : **408**

Nombre de séances d'une demi-journée APN en 2007 : **34**

Pour animer les séances il y a bien sur les bénévoles mais nous avons du faire appel à un salarié saisonnier titulaire de l'AFPS.

Nous sommes deux bénévoles à avoir passé l'AFPS en fin d'année, ainsi plusieurs personnes peuvent assurer la sécurité de nos groupes,

# Votre carte de Pêche 2008

## AAPPMA DU BUECH

Vous n'avez pas de carte et vous voulez pêcher, vous avez droit à **tout mode de pêche autorisé**, choisissez :

**Carte Personne Majeure (membre actif): 64 €**

Elle vous autorise à pêcher sur toutes les Hautes Alpes en domaine public ou privé ainsi que sur tout le domaine public de France. (sauf traîne)

**Carte Mineur (membre actif): 20 €**

Elle donne les mêmes droits aux jeunes de plus de **12 ans** à moins de **18 ans** au 1/01 que la carte Personne Majeure.

**Carte Découverte enfant moins de 12 ans: 2 €**

Elle donne les mêmes droits aux jeunes de moins de **12 ans** au 1/01 que la carte Personne majeure.

**Carte Découverte femme: 30 €**

Réservée aux femmes pour qu'elles découvrent la pêche, il leur est autorisé une seule canne pour tout mode de pêche en 1° ou 2° catégorie.

**Carte Vacances 15 jours: 36 €**

Donne les mêmes droits que la carte Personne Majeure pendant 15 jours consécutifs entre le 1/06 et le 31/12.

**Carte Journalière (1° et 2°C): 11 €**

Autorise la pêche 1 jour en 1° ou 2° catégorie avec les mêmes droits que la carte Personne Majeure tout au long de l'année.

Vous avez une carte d'un autre département, vous pouvez pour avoir les mêmes droits que la carte complète acquérir selon la durée de votre séjour une carte touristique qui vous coûtera:

**Annuelle 37 €**

**Mensuelle 27 €**

**Simple (7 j) 22 €**

**Ou carte mineur extérieur pour les mineurs de moins de 18 ans. 2 €**

*La photo du titulaire est obligatoire sur la carte de membre actif*

### Vente de cartes dans le BUËCH:

**Veynes:** « Sport 2000 Galerie Super U » et Bar Tabac « Chez Françoise »

**Eyguians:** Presse « La Souris verte » **Serres:** « Office du Tourisme » et « La Cabane du Pêcheur » à Germanette. **Rosans:** « Catelan Raymond »

**Laragne:** « Gamm Vert - Alp'Agn » « Tabac Journaux – 44 pl de la fontaine » - « Bricomarché

### Où va l'argent de votre carte de pêche ?

Répartition pour une carte à 64 €

CPMA dont taxe et Fédération Nationale de la PECHE 28 €  
Fédération des AAPPMA Hautes Alpes 25,5 €  
Votre AAPPMA 10,5 €

### Pêche avec un champion de France.

Si vous voulez pratiquer avec un spécialiste de la mouche, moniteur fédéral et FFPML, champion de France, Patrick SANGUIN est à votre service:

« POOL » PECHE-CHASSE

12 Avenue St Lazare 04100 MANOSQUE

☎ : 04 92 72 49 11

### Lâchés d'alevins en 2008.

Comme le 14 février 2007, nous allons mettre dans nos baux de pêche 140 000 alevins de truites à résorption de vésicule au lieu des 35 000 alevins les autres années.



### Lâchés de truites attractives.

Des lâchés seront organisés, nous vous communiquerons les dates ultérieurement, avec la prise de votre carte de pêche 2008 pour votre participation active.

## PLAN D'EAU DE PECHE GERMANETTE

Gestion « Arêton Serrois - La Truite du Buëch »

Pêche No-kill tous les jours.

Extérieur	annuelle	Journée	1/2 jour
Personne Majeure:	100 €	15 €	10 €
Min / Fem / inv 80%:	60 €	10 €	6 €

**Gestion:** (Personne Majeure / Touristique annuelle)

Personne Majeure:	80 €	7,5 €	5 €
Min / Fem / inv 80%:	40 €	5 €	3 €

**Pendant l'ouverture de « La Cabane du Pêcheur »**

Poissons Gardés le Kilo pour tous: 10 €

Pêche aux appâts naturels le kilo: 10 €

Location canne: 2 €

La pêche peut être pratiquée sans avoir besoin de justifier de sa qualité de membre d'une AAPPMA. **Réglementation spécifique à ce plan d'eau.**

### Vente de Cartes par correspondance.

Rien de plus simple, vous désirez une carte parmi celles dont le tarif figure sur cette page:

**Vous envoyez un chèque libellé à : AAPPMA « La Truite du Buëch » du montant de la carte que vous désirez en le spécifiant, à : ( AAPPMA « La Truite du Buëch » Président Jean Pierre CHOFFEL , quartier « le Chapon » 05140 ASPRE-MONT ) en donnant vos:**

**nom, prénom, date de naissance, adresse.**

Par retour du courrier vous recevez votre carte avec le dépliant, les dates de lâchés prévues ainsi que votre bulletin d'information vous aurez participé au financement de votre AAPPMA , voir à coté. Merci.

### Lieu de Vente des cartes 2008 « La Truite du Buëch »

ASPRES S/ BUECH - CAFE DE LA GARE - ☎ 04 92 58 60 22



ASPREMONT

CocciMarket

☎ 04 92 58 74 11



LA FAURIE

Restaurant

Le CYTISE

☎ 04 92 57 24 08

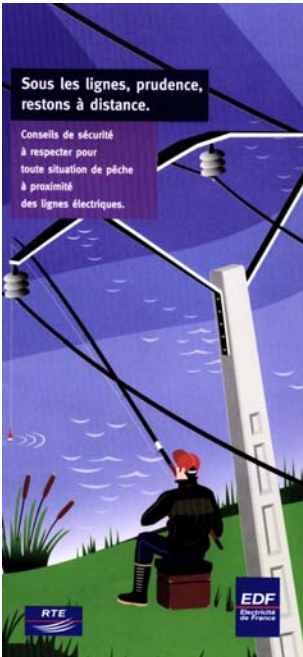
Bulletin d'information Gratuit de « La Truite du Buëch »  
 Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
 Conception illustration: Jean Pierre CHOFFEL  
 Quartier « Le Chapon » 05140 ASPREMONT  
 ☎ : 04 92 58 61 09 - 06 77 85 83 67  
 E-mail: [truite.buech@cegetel.net](mailto:truite.buech@cegetel.net)  
 Site : <http://truite.buech.free.fr>  
 Photos « La Truite du Buëch » Imprimé par nos soins.  
 Dépôt légal 99-015. Récépissé 17/99



Si vous constatez une pollution ou une baisse anormale du niveau de l'eau, signalez le directement aux autorités compétentes, gardes, gendarmerie, fédération, présidents, etc... Voir téléphones utiles.



**Un seul numéro**  
 ☎ : **08 92 89 22 22**  
 d'accès à votre banque  
 Agence de SERRES  
 Agence de VEYNES  
**ESPACE LIBRE SERVICE**  
 7 j / 7 et de 6 h à 22 h.  
**ACCUEIL CONSEIL**  
 Mardi, jeudi et vendredi  
 8h30 / 12h15  
 Mercredi 9h15 / 12h15  
 Samedi 8h30 / 12 h 45  
 Les après midi, conseils sur rendez-vous



**Quelques recommandations à nos amis pêcheurs:**  
**Ne laissez pas traîner** au bord de l'eau vos emballages d'appâts, sacs plastique, fils, trop souvent garnis d'hameçons, bouteilles, etc.. **Le respect de votre environnement et des propriétaires riverains doit être le reflet de votre savoir vivre.**  
 Ne vous conduisez pas en irresponsable, la défense de l'environnement aquatique passe par les pêcheurs, la lutte contre les pollutions de toutes sortes que nous prônons commence par l'exemplarité que nous donnons autour de nous. Si nous voulons obtenir le respect du milieu aquatique il faut que notre comportement soit sans faille. Par nos actions de bénévolat pour la **défense du milieu aquatique, la promotion du loisir pêche et l'éducation à l'environnement**, nous devons nous affirmer et être les moteurs et les exemples à suivre par la jeunesse qui assure notre relève.

**Brèves**

**Le congrès de la fédération de pêche aura lieu à LARAGNE au mois d'avril 2008.**  
**Le 22° critérium pêche mouche des 2 Buëch aura lieu le dimanche 25 mai 2008, la distribution des prix se fera à la Germanette.**

**Ami lecteur**  
 Ce bulletin d'information vous renseigne dans le domaine de la pêche et de la protection du Milieu Aquatique.  
 Si vous voulez participer à l'animation auprès des jeunes, vous pouvez téléphoner pour donner vos disponibilités et l'action que vous aimeriez mener, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.  
 Les Jeunes qui désirent participer à une animation pêche ainsi que les écoles peuvent faire de même, nous essaierons de répondre à leur attente.



**Prudence !**

Utilisation d'une ligne de grande longueur pour la pêche "au coup".

Il est rappelé que le nombre maximum de captures de salmonidés autorisé par pêcheur et par jour est de 6

**Téléphones utiles**



Fédération: 04 92 53 54 71  
 Garde Chef: 06 30 48 87 59  
 Police: 17  
 SMIGIBA: 04 92 58 79 60  
 Garde secteur: 06 72 08 12 63  
 Local gardes : 04 92 46 61 84



Les canaux EDF ont leurs berges glissantes et dangereuses, il est à déplorer des accidents regrettables entraînant mort d'homme. Ces lieux sont interdits au public et de plus en plus des dégradations sont constatées sur certains ouvrages. La pêche y est bien sur interdite, **les AAPPMA locales s'engagent à ne pas y introduire de truites, elles concentrent leurs efforts dans le plan d'eau du Riou permettant une bonne accessibilité à tous.**